

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 13 (1916)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

Pour tout ce qui concerne la rédaction  à M. SCHUMACHER, pasteur à Dailly (Vaud). pour les annonces et l'envoi du journal à M. E. FARRON, à Tavannes.

TREIZIÈME ANNÉE

N° 7

JUILLET 1916

SOMMAIRE : Sucre pour nourrisseur d'automne. — Avis aux sections. — Convocation. — Nécrologie. — Rapport à l'assemblée des délégués, par M. A. MAYOR. — Conseils aux débutants, par M. SCHUMACHER. — Les Abeilles et le Code civil suisse, par M. BERTHOUSOZ. — Lettre de France et Voici encore une réponse à la question n° 12, par M. F. LÜTHI. — Pesées d'avril et mai. — Les abeilles de mon neveu, Oncle EMILE. — Correspondance, par M. AL. DROMPT. — Colonies prêtes pour la miellée, par M. LINDER. — Pour empêcher la ponte dans les hausses, par M. A. CORDEY. — Nouvelles des sections. — A propos de piqûres, par M. BRETAGNE. — Chasse-abeilles. — Réponses à la question n° 13. — Questions 14 à 18. — Nouvelles des ruchers. Observations, par M. A. MICHAUD. — Une poignée de renseignements.

SUCRE POUR LE NOURRISSEMENT D'AUTOMNE

Pour donner suite aux nombreuses demandes qui lui sont parvenues, le bureau du Comité de la Romande a fait les démarches nécessaires et nous avons le plaisir de vous informer que l'*Union suisse des sociétés de consommation de Bâle* fournira le sucre aux conditions ci-dessous. Nous laissons maintenant l'initiative à chaque section. Celles-ci voudront bien s'adresser directement à la maison précitée, le bureau de la Romande ne pouvant pas s'en charger.

A. Mayor, président.

1. A partir du 1^{er} juin il n'est livré du sucre, jusqu'à nouvel ordre, que pour l'alimentation automnale des essaims. La quantité livrée ne doit pas dépasser *15 kilos* par essaim et cette quantité ne devra être demandée qu'exceptionnellement par les apiculteurs.

2. Les commandes de sucre doivent être adressées *par les apiculteurs aux présidents des sections locales* de la Société romande d'apiculture; elles seront accompagnées d'une déclaration comme quoi le sucre en question ne sera utilisé que pour l'alimentation des abeilles.

3. Les présidents des sociétés locales ou leurs représentants mettent au net les commandes des apiculteurs. Ces contrôles sont déter-

minants pour établir le nombre des essaims de chaque intéressé. Les commandes seront ensuite *transmises à la maison de commerce* ci-dessous avec la déclaration que le sucre commandé correspond au nombre d'essaims de l'intéressé et sera employé à l'alimentation automnale des abeilles.

4. Les apiculteurs qui possèdent moins de sept essaims et qui, par conséquent, n'ont pas droit à un sac de 100 kg. pourront commander en commun avec d'autres apiculteurs.

5. Les commandes au-dessous de 100 kg. ne peuvent pas être prises en considération. Il n'est pas conclu de marchés à terme pour les mois ultérieurs.

6. La marchandise est facturée sur la base des prix maxima actuels de la Confédération. Pour les livraisons par wagon complet le paiement a lieu d'avance, celles en mi-gros effectuées de l'entrepôt sont expédiées contre remboursement.

7. Les prix actuels sont de 80 fr. 50 les 100 kilos par wagon de dix tonnes franco votre gare et de 82 fr. 50 les 100 kg. par expéditions partielles pris à Morges.

*
* *

MM. les présidents des sections sont priés de hâter l'envoi des souscriptions à **adresser directement à l'Union suisse des Sociétés de consommation, à Bâle..** Les stocks sont très limités et l'incertitude très grande au sujet de l'approvisionnement et des prix.

ASSURANCE CONTRE LES PIQUURES

Le Comité, dans sa dernière séance, a désigné M. FORESTIER, à FOUNEX (Vaud), comme préposé aux assurances. C'est donc à lui qu'il faut s'adresser pour tout ce qui concerne cette assurance.

AVIS AUX SECTIONS

Il est de mon devoir de rappeler à MM. les présidents de section de la Société romande d'apiculture la circulaire relative à la souscription ouverte par la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande, en faveur des agriculteurs et apiculteurs de Belgique ou du nord de la France, si durement éprouvés par la guerre.

L'idée émise par M. le délégué Beauverd de venir en aide, lorsque le moment sera venu, à nos malheureux voisins, a été saluée par tous avec enthousiasme et j'aime à croire que les apiculteurs de la Suisse

romande ne resteront pas indifférents devant cet appel fait à leur cœur.

Les inscriptions, tant modestes soient-elles, seront notées avec reconnaissance. Nos amis de Genève ont attaché le grelot et figurent en tête de liste par un don de 50 fr. Je les en remercie bien sincèrement.

Novalles, 11 juin 1916.

Le président, *A. Mayor.*

CONVOCATION

Les apiculteurs du Jura : sections Jura-Nord, Erguel-Prévôté et Pied du Chasseral, sont convoqués en assemblée générale à Tavannes, dimanche 23 juillet.

Ordre du jour :

De 10 heures à midi, séance administrative :

1. L'apiculture et la guerre. Rapporteur : M. Chausse.
2. Rapport sur la marche de la Fédération jurassienne. Rapporteur : M. Chard-Rollier.
3. Revision des statuts de la caisse d'assurance contre la loque. Rapporteur : M. Chausse.
4. Imprévu.

Tous les apiculteurs et amis des abeilles sont cordialement invités à cette assemblée, où ils auront l'occasion de s'instruire pratiquement en visitant les ruchers de Tavannes sous la direction de bons apiculteurs, pendant l'après-midi.

Le président, *Chard-Rollier.*

† ALCIDE ROULET-DOUILLOT

1860-1916

La Côte neuchâteloise vient de perdre, le 11 mai 1916, un de ses membres dévoués et les apiculteurs un ami.

M. Alcide Roulet-Douillot, originaire des Montagnes neuchâteloises, quittait La Chaux-de-Fonds en 1893 pour chercher un climat plus doux et acquérait le beau domaine de Champréveyres sous Haute-ribe, joli castel dominant la pointe est du lac de Neuchâtel, le Seeland, en regard de toute la chaîne des Alpes. Il s'attacha fortement à ce coin de pays et s'adonna, avec toute la vie et l'activité que lui procurait une robuste santé, à faire produire sa terre.

C'était un homme au labeur persévérant, au caractère vif, ardent, aimable, au cœur généreux. Viticulteur entendu, il consacra la renom-

mée de son vignoble; apiculteur émérite, il possédait un rucher modèle; nous avons toujours eu du plaisir à le voir au milieu de ses ruches; il connaissait la marche de chacune d'elles; les membres de la section garderont longtemps le souvenir des séances de Cham-préveyres.

Député au Grand Conseil, Alcide Roulet-Douillot était aussi prési-



Alcide Roulet-Douillot.

dent de la commune d'Hauterive; il avait présidé la Côte neuchâteloise. C'était un ami pour tous, il se dépensait sans compter; sa servabilité et sa bonté furent appréciées de ses concitoyens.

Après quelques mois de cruelle maladie, notre ami nous a quittés, laissant d'unanimes regrets.

Nous présentons à Mme Roulet et à ses enfants l'expression de notre vive sympathie.

A. S.

RAPPORT PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L'année 1915, non plus que la précédente, n'a laissé votre Comité dans l'inaction; car si 1914 a vu l'Exposition de Berne, 1915 a vu une foule de choses nouvelles, et plus d'un président de section doit s'être dit, au commencement de l'hiver : « Nous avons un balai neuf, mais il gratte déjà joliment. »

Je conviens, Messieurs les Présidents, que vous avez été chargés, sur la fin de l'automne, d'un travail auquel vous n'étiez pas habitués. Et quoique cela puisse paraître paradoxal, je dois dire que

ce travail supplémentaire était dicté par des raisons économiques. Vous savez, Messieurs, que la caisse de la Romande ressemble beaucoup à la caisse des Etats européens; elle a notamment reçu une forte secousse par l'Exposition de Berne, c'est pourquoi votre Comité, considérant qu'une caisse vide est aussi désagréable au caissier que le tonneau vide au vigneron, a entrepris et s'est donné comme tâche primordiale de vouer tous ses efforts à l'amélioration de la situation financière de notre Société romande d'apiculture.

C'est une tâche qui se justifie d'autant plus dans ce moment-ci, qu'il n'y a plus pour de longues années de perspective d'exposition à l'horizon. Ne serait-il pas profondément triste qu'une société qui compte plus de 2000 membres n'arrive pas à se créer une situation indépendante; j'irai même plus loin, je voudrais que derrière notre caisse ordinaire il y eût un fonds, comme réserve.

C'est seulement à ce moment-là que nous serons forts et que nous verrons s'affilier à notre giron, sans que nous soyons obligés de les mendier, les apiculteurs ou les possesseurs d'abeilles qui jusqu'à présent se sont tenu à l'écart, par indifférence, par avarice ou pour tout autre motif; car nous pouvons dire sans crainte d'offusquer personne, que l'apiculteur pas plus qu'un autre mortel n'est tout à fait insensible aux sourires du dieu Mamon. La suppression provisoire du supplément du *Bulletin*, que nous allons vous proposer tout à l'heure, n'a pas d'autre motif qu'un but économique. Ce numéro nous coûte quelque chose comme 300 fr. Je répète ce que j'ai dit dans ma circulaire à ce sujet; ceux d'entre vous, Messieurs, qui aimaient à se lire, n'ont qu'à écrire un article de plus pour le journal, et cela reviendra au même.

Il manquait également un tableau d'ensemble qui permit au Comité de se rendre un compte exact de la situation de l'apiculture dans la Suisse romande. C'est pourquoi nous avons fait enquêter à ce sujet. M. Gubler, lui, pouvait dominer la situation grâce à sa longue présidence; malheureusement, lorsqu'il m'a remis ses pouvoirs, il ne m'a donné ni sa grande pratique, ni sa prodigieuse mémoire.

Cet état nominatif de tous les possesseurs d'abeilles, lorsqu'il sera classé, nous permettra une étude approfondie des moyens propres à faire apprécier davantage les profits qu'il y a à faire partie d'une société telle que la nôtre. Il nous permettra également, au moment opportun, une étude plus complète quant au but économique des questions assurance.

Voilà, Messieurs, les motifs qui nous ont engagés à vous demander le petit travail extraordinaire que vous avez dû faire.

A ceux d'entre vous qui ont fait ce travail avec entrain, j'adresse

mes remerciements les plus sincères; à ceux qui l'ont fait en mau- gréant je dis : Vous avez eu deux peines; et à ceux qui ne l'ont pas fait du tout, je dirai : Une autre fois, travaillez mieux.

Car il importe que chaque président de section parte du principe qu'il a une tâche à accomplir et qu'il considère comme un devoir d'entretenir dans la section dont il a la présidence l'espérance et l'entrain qui est au cœur de tout apiculteur. En ce faisant, Messieurs, vous contribuerez pour une large part au groupement toujours plus serré des apiculteurs autour du drapeau de la Romande.

Je voudrais également que Messieurs les Présidents soient bien persuadés qu'un travail, tant petit soit-il, s'il est fait à temps, facilite grandement la tâche du Comité central. Nous savons bien que les difficultés sont grandes, témoin ce président d'une section vaudoise qui me demande ce qu'il doit faire, car il a beau convoquer séance sur séance, personne ne vient, pas même le Comité. Cependant, j'ai le ferme espoir que, dorénavant, les Comités, en s'inspirant de l'exemple merveilleux que nous donne l'abeille, auront à cœur de travailler à la ruche commune en mettant en pratique la devise : « Tout ce qui mérite d'être fait mérite d'être bien fait ».

Il faut, Messieurs, que l'organisation que nous nous sommes librement donnée soit la force qui fera notre force.

Il est maintenant de mon devoir de vous relater à grands traits le travail de votre Comité pendant la période qui vient de s'écouler.

Tenant compte du vœu exprimé par l'assemblée des délégués de l'an dernier, le Comité n'a eu que deux séances plénières, le 1^{er} mai et la seconde le 21 octobre. Par contre, le Comité de rédaction et le Comité restreint se sont réunis plusieurs fois pour traiter les affaires courantes.

Les subsides qui nous ont été alloués par la Fédération pour 1915 sont les suivantes :

Pour pesées de ruches	Fr. 225
Concours de ruchers	» 315
Pour conférences et livres à prix réduits . . .	» 373
Au total . . .	Fr. 913

Quelques petites modifications de détail ont été, déjà cette année, apportées aux dépenses occasionnées par le concours de ruchers. Le chiffre global du subside a été affecté aux concourants sous forme de médailles, diplômes et primes. Les frais des membres du jury nommés par votre Comité seront seuls supportés par la caisse de la Romande.

Le stock des diplômes et des médailles étant épuisé, nous avons dû y pourvoir à nouveau.

Quatre conférences ont été données au cours de 1915; deux dans le canton de Fribourg, une dans le canton de Neuchâtel et une dans le Valais.

Le règlement définitif avec le Comité de l'Exposition de Berne nous a donné beaucoup de mal et je me réserve de revenir sur ce sujet au cours de cette séance.

M. Bretagne, qui avait accepté de faire une étude sur la question assurance contre les piqûres n'ayant pu arriver à chef, votre Comité s'est occupé directement de la question avec nos assureurs actuels, qui se montrent disposés à nous consentir une réduction.

La question de l'impression du *Bulletin* a aussi été sérieusement examinée et nous avons également le plaisir de vous informer que nous sommes arrivés à traiter ce travail avec une sensible réduction sur le prix ancien.

A part cela, Messieurs, nous avons cherché à réunir toutes les adresses des possesseurs de ruches des cantons formant la Société romande et, en décembre-janvier, nous avons fait expédier à tout ce monde 5000 exemplaires d'une circulaire due à la plume alerte de notre rédacteur et qui, nous l'espérons, aura pour effet de nous amener un contingent d'abonnés nouveaux.

(A suivre.)

A. Mayor.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Juillet.

Nous écrivons ce 21 juin et jusqu'ici nous avons vainement attendu ces belles séries de belles journées qui sont censées être le privilège du mois de mai et surtout de juin. Juin surtout, jusqu'ici, a été déplorable : pluies, froid, bise et vents et encore et de nouveau de la pluie; il fallait attendre que les jours aient « tourné », paraît-il, pour décider le beau temps et, en effet, aujourd'hui 21 juin, il fait joli, le baromètre est haut... mais pour nous, apiculteurs de la plaine, si les jours ont tourné, les fleurs aussi ont tourné. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter aux collègues de la montagne d'avoir des périodes plus favorables.

Les colonies étaient fortes; l'esparcette, cette année, était de nouveau très belle (ce qui justifie l'assertion de ceux qui font des engrangements chimiques la cause de son dépréciement), mais il n'y a pas eu, pendant toute la floraison de cette plante si mellifère, une seule journée favorable. Et maintenant, ces superbes tapis roses ont disparu.

Heureusement, dans nombre de ruchers il y a eu, au moins, du

miel de dent-de-lion et d'arbres fruitiers. Hâitez-vous de l'extraire; si vous ne l'avez pas encore fait, vous aurez beaucoup de peine à le faire sortir des cellules. On nous a même écrit (voir la question posée d'autre part) que du miel avait été trouvé complètement cristallisé dans les rayons à la date du 12-13 juin. Et de nouveau au 20 juin on nous signale le même fait. Le nôtre, à ce jour, est déjà « pris » dans les maturateurs où il se trouve logé. Que faire de ces rayons où le miel est cristallisé ? Les briser pour séparer, par le bain-marie, le miel de la cire. C'est dommage mais, à moins de les garder comme provisions, nous ne voyons pas d'autre moyen de les utiliser. Nous faisons ici appel à l'expérience d'autrui. Une fois votre miel extrait, laissez les impuretés se séparer et monter à la surface que vous écumerez soigneusement. N'oubliez pas de rétrécir les trous de vol pendant que vous prélevez le miel ou que vous remettez les hausses afin d'éviter le pillage et l'excitation dangereuse, à tous points de vue, du rucher entier. D'ailleurs, sauf si vous avez une deuxième récolte à attendre, il vaut mieux rétrécir les entrées; un apiculteur français éminent prétend qu'ainsi on empêche une multiplication intempestive de couvain.

Bien que ce soit la saison des chaleurs, je viens vous dire : préparez déjà votre hivernage. Vers la fin du mois, il faudra songer en effet à provoquer une recrudescence de la ponte, ce qui vous donnera de jeunes abeilles pour l'automne et pour l'hiver; c'est en définitive tout le vrai secret d'une apiculture bien entendue : pour avoir de fortes colonies au printemps, il faut les avoir fortes en hiver; pour les avoir fortes en hiver, il faut les préparer déjà, non pas en automne où la ponte ne reprend plus, mais en été. Vous ne pouvez pas sortir de là ni guère réussir autrement.

Ombragez vos ruches — ou changez-en l'orientation de façon que la planchette d'entrée ne soit pas comme une rôti soire où vos amies viendront se « griller les pattes ».

Nous n'avons reçu que de la section de Lausanne une information au sujet du prix des miels, soit 3 francs au détail et 2 fr. 60 en gros. Nous ne pouvons donc pas renseigner davantage ni autrement les nombreux correspondants qui nous ont demandé de leur faire connaître les prix. Ces prix-là sont certes bien normaux car ils n'ont pas subi l'augmentation que toutes autres denrées ont acquises. Il est même fort probable que des prix plus élevés se pratiqueront.

Enfin nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la souscription de sucre offerte à nos membres. Il faut que les retardataires habituels se disent à l'avance : cette fois-ci, ne manquons pas le coche, qui sait s'il reviendra.

Daillyens, 21 juin.

Schumacher.

LES ABEILLES ET LE CODE CIVIL

Le 2 juin dernier, arrivant au rucher vers midi, je trouve un essaim suspendu à une branche d'un petit pommier, tandis qu'un peu plus loin un autre s'était groupé autour d'un tronc d'osier. Gratifier le premier d'une habitation est l'affaire de quelques minutes. Quant au deuxième, abrité contre les rayons du soleil, je lui souhaite quelques moments de patience, le temps de me laisser dîner. Après-midi, muni d'une ruchette, je me dirige vers mon point d'attraction. Mais, ô surprise ! d'essaim plus rien ; quelques abeilles seulement voltigent autour du vieil osier, dont quelques frêles rameaux pendent le long du tronc, n'ayant pu se remettre de la position verticale que leur a imprimée le poids de ces hôtes de passage. Dans cette attitude de saule pleureur, le pauvre arbuste semble manifester à sa façon le chagrin et le découragement qu'il éprouve en présence de l'affront infligé par la troupe étourdie et vagabonde, à laquelle il avait cependant très généreusement offert son hospitalité.

Je suis tiré de ces réflexions par des flots d'abeilles qui dégorgent en avalanche d'une troisième ruche, pour se poser bientôt, en même temps que m'arrive la nouvelle qu'un essaim, venant de la direction de mon rucher, arrive à l'autre extrémité du village, vers la maison d'un propriétaire de quelques ruches, qui a perdu l'hiver passé sa dernière colonie. J'y accours et arrive juste à temps pour voir mes émigrantes entrer dans l'unique ruche laissée au jardin.

Une jeune jardinière m'accueille très gracieusement, m'accostant en ces termes : « Vous êtes bien aimable de nous envoyer des abeilles pour rapporter un peu de vie et de musique à notre jardin. Mon frère va vous payer cet essaim que vous voudrez bien, j'espère, nous laisser. »

— Très volontiers, et mieux que ça, lui dis-je, je crois que ces abeilles pourraient bien vous appartenir sans autre, car il me semble avoir vu quelque chose en ce sens dans le nouveau Code civil.

— Le Code civil peut dire ce qu'il veut, réplique-t-elle dans la délicatesse de sa conscience, mais jamais nous ne consentirons à garder, sans les payer, des abeilles qui ne peuvent nous appartenir.

Charmé de tant de bon sens et de droiture, je m'en retourne heureux de cette aventure qui rendra peut-être le goût des abeilles à un charmant collègue que je regrettais beaucoup de ne plus voir dans nos fêtes apicoles.

Rentré à la maison, je ne puis laisser ce fait sans en avoir le cœur net. Consultant le Code civil, voici ce que j'y découvre et que je me

permets à l'occasion de relater ici pour ceux d'entre les apiculteurs qui n'en auraient pas connaissance.

Art. 719, 3^e alinéa. — Les essaims d'abeilles ne deviennent pas choses sans maîtres par le seul fait de pénétrer dans le fonds d'autrui.

La loi valaisanne d'application du Code civil ajoute, dans l'art. 218 :

« Le propriétaire a le droit de les suivre, sur le fonds d'autrui, mais il est tenu de réparer le dommage causé au possesseur du fonds. Toutefois, après un délai de deux jours, le propriétaire des essaims ne peut les suivre sur le fonds d'autrui, contre la volonté du possesseur du fonds, qu'avec l'autorisation de la police. »

Tout cela est très bien et très clair, mais voici ce qui nous intrigue et nous surprend :

La loi valaisanne d'application contient ce second alinéa dans son article 218 : « L'essaim d'abeilles qui se réfugie dans une ruche occupée appartenant à autrui est acquis sans indemnité au propriétaire de la ruche. » (Art. 725, alinéa 2, du Code civil suisse.)

Par ruche *occupée* n'a-t-on pas toujours entendu une ruche habitée, car enfin on ne pourrait soutenir qu'une maison soit occupée par le seul fait qu'elle serait meublée ! D'autre part, quel est l'apiculteur qui a jamais vu un essaim se réfugier dans une ruche déjà habitée ? Pour mon compte, je n'ai jamais observé ce fait dans plus de vingt ans de carrière apicole. Si toutefois il devait exister, on aimerait être renseigné. N'est-on pas porté à supposer plutôt que les éminents auteurs du C. C. S. devaient être des profanes dans les mœurs intimes de nos abeilles ? Le corps législatif valaisan aurait-il fait de son côté un pas de clerc en adoptant les mêmes termes lors de l'élaboration de sa loi d'application du C. C. S. ? Celle-ci mentionne-t-elle, dans certains cantons, à qui appartient un essaim prenant possession d'une ruche vide, propriété d'autrui ?

Quelques réponses satisfaisantes dans le *Bulletin* nous paraîtraient intéressantes.

F. Berthouzoz.

LETTER DE FRANCE

Corpes (Doubs), ce 7 juin 1916.

Monsieur,

Inclus quelques mots sur ce feuillet détaché. Je me trouve quelque peu hardi de vous les envoyer et ne serai ni surpris et encore moins découragé si, pour ce premier pas, il faut le faire... dans la corbeille aux chiffons de papier.

Mes débuts en apiculture se firent à Belmont, sous la conduite de notre vénéré M. Gubler. Voilà quatorze ans que les circonstances

m'ont permis de m'y remettre. J'ai commencé par quelques ruches alsaciennes, puis, ma pratique s'affermissant, j'ai monté mon rucher à trente Dadant B.

Je les ai quittées le 1^{er} août de tragique mémoire. J'espère un peu les retrouver intactes, ainsi que mon foyer.

Jusqu'à maintenant, elles vont bien; l'an passé, des amis dévoués s'en sont occupés; la récolte a été bonne. Cette année-ci, c'est l'employée et un des contremaîtres qui, de leur mieux, les dirigent. Aux dernières nouvelles, le 25 mai, les essaims venaient; quant à la récolte... je crains fort que ce soit partie remise. Il en sera de même ici où se trouvent quelques ruches d'aucun système défini.

Vous comprenez facilement le double plaisir que j'éprouve à recevoir le *Bulletin*; d'abord, c'est excellent sous tous les rapports et c'est toujours un brin d'air du pays qui vient par lui.

Je vous présente, Monsieur, mes plus respectueuses salutations.

F. Luthi.

Voici encore une réponse plus ou moins directe à la question n°12.

En 1914, une de mes ruches changea sa reine qui se perdit en voyage de noce ! Pendant une huitaine, je laissai l'orpheline à son propre sort, hésitant sur le parti à prendre. Jonction, greffage d'un alvéol royal ou donner un rayon de jeune couvain permettant l'élevage de nouvelles reines ? La récolte ne venant pas, les essaims prirent sa place, ce fut une avalanche ! J'en étais débordé. J'eus alors l'idée très simple de découvrir ma ruche orpheline, d'y mettre une hausse vide et de secouer dedans un essaim primaire avec jeune reine. Une bonne fumée fit descendre tout le monde, qui s'accorda sur-le-champ. J'enlevai la hausse, recouvris ma ruche et, huit jours après, je constatai que ma jeune reine pondait. Il serait intéressant d'essayer l'aventure avec une ruche ayant des abeilles pondeuses. Je suis enclin à croire que cela pourrait réussir par le simple fait que l'essaim, représentant une beaucoup plus grosse population, absorbe les orphelines qui, en outre, doivent être tellement *épatées* de ce changement qu'elles suivent docilement le nouvel esprit de la masse qui les entoure.

Encore cent fois moins que M. Pochon, je ne voudrais soulever le lièvre qui a pour nom : Prévention de l'essaimage.

J'aimerais seulement qu'un vétéran nous dise si le manque d'essaims constaté par M. P. ne vient pas plutôt de la question des cadres renouvelés un par an que d'un rucher fermé totalement, demi-fermé ou voire ruches en plein air ? Il y aurait là un assez joli sujet de controverse.

F. L.

Résultat du travail de nos ruches sur bascule en avril 1916.

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Diminution Grammes	Augmentation Grammes	Journée la plus forte Grammes	Date
Bramois (Valais)	501					
Mollens "	1061					
Monthey "	401					
Premploz "	880	Bonne	4600	2800		
St-Luc "	1650					
Bulle (Fribourg)	888					
Châtel-St-Denis "	819					
Dompiere "	475	Très bonne	7000	15600	5100	27 avril
La Sonnaz "	570					
Châtelaine (Genève)	430					
Conches "	425	Faible	2000	2200	550	16 "
Sullens (Vaud)	608	Bonne moyen.	3700	16500	4400	27 "
Esserts/Champ ^t "	485	Très forte	3900	7300	2000	27 "
Panex s/Ollon "	928					
Premier "	872	Bonne	4600			
Vuibroye "	760	Moyenne	1600	2600	1200	30 "
Buttes (Neuchâtel)	777	Bonne	3750		- 300	19 "
Cernier "	834					
Coffrane "	800	Bonne	5100	1600	600	30 "
Couvet "	750					
St-Aubin "	458					
Courfaivre a) (J.-B.)	474	Bonne	2300	3100	800	27 "
" b) "		"	3100	1600	400	29 "
Cormoret "	711					
Tavannes "	761					
Belmont s/Boudry		Moyenne	3500	600	-1500	9 "
Ou ^{tre} -Vièze (Monthey)		Moyenne	3200	5400	+1500	27 "

Résultat du travail de nos ruches sur bascule en mai 1916.

STATIONS	Altitude Mètres	Force de la colonie	Diminution Grammes	Augmentation Grammes	Journée la plus forte Grammes	Date	Augmentation nette
Ou ^{tre} -Vièzes/Month.	401	Très forte	5450	5100	850	24	
Premploz	880	Moyenne	3900	4200	800	26	300
St-Luc	1650	Bonne	3850	200	300	18	
Bulle (Fribourg)	780	"	4800	27100	4100	12	22300
Châtel-St-Denis	819	"	4000	16600	3100	4	12600 a changé
Dompierre	475	Forte	8600	23400	4000	3	14800 sa reine
La Sonnaz	570	Bürki-Jeker moyenne	2000	4250	700	1	2250
Conches	425	Faible	550	5500	900	19	4950
Sullens (Vaud)	603	Bonne moyen.	2700	24300	3600	1	24300
Esserts/Champvent	485	Très forte	6800	14000	2100	4	7200 essaimé le 18
Premier	872	Bonne	4550	17600	3200	4	13050
Vuibroye (Neuchât.)	760	Moyenne	2600	14600	1600	2	12600
Buttes	777	"	4350	2900	500	25	
Cernier	834	"	3400	6100	1200	22	2700
Coffrane	800	Bonne	6600	17300	2100	5	+10700
Courfaivre a) (J.-B.)	474	"	2650	10000	1700	22	7350
" b)	"	"	2700	5850	1000	22	3150
Cormoret	711	Moyenne	2900	7500	900	19	4600
Belmont-Boudry		"	3400	1900	500	22	essaimé

LES ABEILLES DE MON NEVEU

Bravo, mon cher neveu, tu es au moins un bon type d'avoir compris et répondu à ma lettre. C'est avec grand plaisir que j'ai appris la naissance de la souscription pour la fondation d'une station d'élevage de reines et, comme début, une belle pièce de cent sous. J'espère qu'elle fera beaucoup de petits et tu peux être tranquille : ton oncle ne veut pas se faire tirer l'oreille, ainsi qu'un grand nombre d'apiculteurs; tous seront satisfaits d'avoir contribué à une aussi belle œuvre.

C'est très gentil de ta part d'avoir rendu la monnaie de ma pièce, c'est-à-dire de nous faire connaître un de tes « trucs » : la manière de fixer les feuilles gaufrées, cela m'a bien intéressé, j'en veux faire l'essai et te donnerai les résultats plus tard.

J'ai fait la première visite de mon rucher en mars. Toutes les colonies répondent à l'appel; pas d'orphelines. L'hivernage s'est passé admirablement bien; aucune trace de mois. Par contre, la nourriture est peu abondante; avec l'hiver très doux que nous avons eu, la consommation a été plus forte que d'habitude. Belles plaques de couvain dans toutes les ruches; pour ne pas avoir des surprises, j'ai donné un cadre de miel operculé à chaque colonie; avec cette manière de faire, j'ai toujours le minimum de peine.

Chaque année, à la fin de la saison, j'ai soin de faire ma réserve de cadres de miel pour le printemps suivant; autant que possible, j'en choisis deux par ruche, du poids de deux à quatre kilos, bien operculés, que j'ai soin de mettre dans des corps de ruches vides ou des caisses que je ferme bien pour être à l'abri des souris et de la poussière. Bien entendu que le tout doit être dans un local sec et sans trop de variation de température.

Voilà, mon cher neveu, que tu vas me prendre pour un jobard; si je ne te donne pas quelques explications nécessaires, sûrement tu vas te dire que ton oncle deviens « timbré » ou qu'il a la berlue : venir nous raconter qu'il a toujours des cadres de miel ou sirop operculé à donner à ses abeilles au printemps!

Eh bien ! je ne radote pas, tu le jugeras par toi-même. Ma manière de faire est connue de tous les apiculteurs, mais bien peu la mettent en pratique.

Par un beau jour du mois d'août, je fais une visite générale à fond de toutes les colonies et prends des notes, que j'inscris sur un carnet; j'aperçois du coup les pauvres et les riches. A celles-ci, je prends le surplus que je distribue aux autres et commence le nourrissement, et continue pour avoir mes cadres de réserve.

Si l'année a été bonne, il y aura généralement abondance de miel dans le corps de ruches; autant que possible je fais remplir des cadres en faisant l'échange avec des vides que je garde avec soin pour plus tard.

Tu sais, mon cher neveu, ce n'est pas du poisson pourri; le miel se conserve très longtemps et, les mauvaises années, je donne du miel « goûter » à mes abeilles.

Je ne comprends pas les apiculteurs qui font extraire les grands cadres de trop dans les bonnes années; c'est justement dans ce moment qu'il nous faut faire nos réserves. C'est de l'argent placé à gros intérêts; nous avons trop d'années de disette, il faut toujours voir plus loin que son nez, qué toi, Jean-Louis?

Le sirop de sucre donne toujours de mauvais résultats, s'il est fait au petit bonheur, comme beaucoup le fabriquent; le plus souvent, certains apiculteurs n'attachent pas assez d'importance à sa préparation, c'est une grande erreur. Il faut le purifier avant de s'en servir, c'est-à-dire qu'il faut enlever toutes les impuretés qu'il peut contenir et il y en a même plus que l'on ne croit, surtout dans la semoule. Il faut se méfier du sucre moulu, il peut contenir des substances nuisibles pour nos abeilles, substances qu'il faut enlever ou faire disparaître. Voici une manière qui me donne de très bons résultats et que tu peux mettre à l'essai. Je prends le blanc d'un œuf que je débats en neige et verse le tout dans le sirop avant de le retirer du feu; bien remuer pendant quelques minutes et laisser reposer; tous les corps étrangers que peut contenir le sucre s'attachent au blanc d'œuf, que j'enlève avec une passoire.

Soigne bien ta nouvelle progéniture et nous te souhaitons bien le bonjour, ainsi qu'à ta bourgeoise.

Ton oncle Emile.

CORRESPONDANCE

Je me fais un devoir de venir vous remercier de l'heureux choix des livres que vous avez bien voulu m'envoyer. La construction des ruches m'a particulièrement intéressé. A ce sujet, je vous dirai que je trouve la Layens supérieure, pour notre contrée montagneuse, à la Dadant, d'abord pour la prévention de l'essaimage, puis à cause de l'inconvénient que présentent les hausses Dadant quand il survient de forts retours de froid, enfin parce que la Layens dispense de la surveillance assidue des colonies et n'oblige pas à ces visites fréquentes si préjudiciables aux abeilles.

D'autre part, je saisiss cette occasion pour répondre à la question

de M. E. R., page 151 du *Bulletin*, concernant une visite intempestive. Comme c'est moi qui suis l'auteur du méfait, je viens humblement m'en excuser devant mes pairs et renseigner du même coup M. E. R. qui a assurément, lui aussi, quelque chose sur la conscience, en lui disant que la ruche visitée, que j'avais trouvée avec un beau couvain, fut la seule orpheline du rucher lors de la visite générale. Voilà le résultat ! Comme j'ai toujours des reines de réserve, elle fut d'ailleurs vite repourvue, et maintenant elle marche bien.

Pendant que je suis au chapitre des questions, j'aimerais, de mon côté, voir traiter un jour, par un de nos vieux praticiens, celle du *renouvellement périodique des reines*. Cette pratique ne m'a pas toujours donné de bons résultats et je trouve que l'on engage par trop les débutants dans cette voie. Outre que l'expérience leur fait défaut, je possède depuis longtemps la preuve que les abeilles connaissent beaucoup mieux cette opération que n'importe quel apiculteur débutant et même vétéran. Une réserve de bonnes jeunes reines pour parer aux éventualités, et s'en remettre pour le reste au merveilleux instinct des abeilles, voilà, d'après ma faible expérience, ce que je trouve encore préférable.

Je n'en dirai pas plus long, car pour traiter pareille question, la Romande a à son service des plumes plus autorisées que celle d'un novice.

Al. Drompt.

COLONIES PRÊTES POUR LA MIELLÉE

Tous ceux qui ont l'avantage de s'occuper de la culture des abeilles savent que, pour élever ces insectes avec profit, le seul et presque unique facteur de réussite est de posséder des colonies très populeuses, dès le commencement de la grande miellée, c'est-à-dire, ici, fin avril.

Ce n'est pas avec la prétention d'apporter des faits nouveaux contribuant à ce résultat que j'écris ces lignes, mais simplement pour confirmer et condenser ce que nos maîtres nous enseignent à ce sujet.

Sans entrer dans des détails, qu'on trouve du reste dans les traités apicoles et en toute première ligne dans la *Conduite du rucher* par Ed. Bertrand (traité qu'aucun apiculteur ne doit ignorer), qu'il suffise de dire que, depuis que je m'occupe de l'insecte cher aux Huber, Bertrand, Dadant et tant d'autres, j'ai obtenu en suivant les conseils de ces maîtres des résultats matériels, sur lesquels j'aurai peut-être un jour l'occasion de revenir.

1. *Donner l'occasion de bâtir.*

Lorsqu'on peuple une nouvelle ruche avec un essaim, le placer sur la cire gaufrée et, si la miellée ne bat pas son plein, nourrir copieu-

sement avec du bon sirop de sucre. En peu de jours, l'essaim aura construit tous les cadres qu'il est capable de recouvrir. Il est inutile de lui donner plus de cadres qu'il ne peut occuper; il vaut mieux en ajouter au fur et à mesure des besoins.

S'il s'agit d'un essaim avec reine vierge, lui donner en plus un à deux cadres de couvain non operculé pour éviter qu'il ne prenne la clé des champs !

2. Pour qu'une reine soit prolifique.

Elle ne doit pas être âgée, c'est-à-dire n'avoir à son actif que trois campagnes, soit deux ans révolus.

Pour qu'une mère soit prolifique, elle doit aussi être élevée dans les conditions les plus favorables : ,

a) Pendant la période d'essaimage et durant la grande miellée de printemps.

b) Elle doit être élevée naturellement, ou dans des conditions identiques, soit par une colonie dont le besoin de procréer a atteint son plus haut degré.

c) La colonie qui élève une reine doit être en outre très populeuse et de premier choix. Que ses abeilles en soient noires ou blondes, la ruchée doit présenter autant que possible : des qualités de fécondité, de rusticité, de bonnes aptitudes comme butineuse; être d'humeur pacifique ! Elle doit avoir la faculté éprouvée de se suffire à elle-même et de se perpétuer sans intervention de l'homme.

3. Choix dans l'élevage des mâles.

Donner à chaque ruchée la possibilité d'élever des mâles, et cela dans le centre de la colonie. Seuls, les mâles élevés dans les meilleures conditions sont aptes à rendre une reine prolifique. Le choix des colonies devant éléver les mâles est aussi et même plus important que pour les reines, ceux-ci transmettant à leur descendance leurs défauts aussi bien que leurs qualités.

4. Donc, ne conserver que les colonies de première force !

Toutes celles de second ordre seront réunies aux plus fortes, sauf le cas où on disposerait de jeunes mères de qualité; mais, à moins que ce ne soit de très bonne heure au printemps, celles-ci n'arriveront pas à être prêtes pour la grande miellée, au moins dans notre région ! En général, ne pas patienter une ruchée de second ordre en avril; c'est perdre son temps et sa peine. Mais toujours réunir une colonie faible à une forte ou ayant une jeune reine. *Deux médiocrités ensemble ne donnent rien !*

5. Pour un bon hivernage.

Veiller à ce que les colonies entrent en hiver avec un fort contin-

gent de jeunes abeilles; pour cela, cas échéant, stimuler en août, s'il n'y a pas de miellée naturelle.

En outre, pour un bon hivernage, sont indispensables :

a) Provision de première qualité en suffisance, en miel et pollen (le bon sirop de sucre peut en partie remplacer le miel).

b) Bonne aération : laisser le trou de vol ouvert dans toute sa largeur et en hauteur 6 mm.

c) Tenir bien au chaud, avec matériaux laissant circuler l'air tout en absorbant l'humidité : laine de bois, balle de céréales, menue paille, vieux vêtements de laine.

6. Renouveler les rayons défectueux.

S'il est rationnel de placer un essaim sur cire gaufrée, il est également judicieux au printemps, et pour la même raison, de donner à chaque colonie l'occasion de bâtir. Cette fonction est indispensable, les abeilles éprouvant à cette époque l'impérieux besoin de secréter de la cire. On profitera de cette disposition pour éliminer graduellement chaque année les rayons trop vieux, troués, irréguliers, noirs, lourds, ayant trop de grosses cellules. Les remplacer par des feuilles gaufrées.

7. Rayons pleins de vieux pollen et de vieux miel.

Il arrive souvent (en tous cas dans la ruche Bürki-Jecker), quand les colonies ont de trop fortes provisions ou consomment moins qu'il n'a été prévu, que certains cadres extérieurs conservent pendant long-temps du miel et du pollen. Ces précieux produits, devenus trop vieux et durs, ne sont plus facilement absorbés par les abeilles; le pollen surtout! Quant au miel, étant cristallisé, compact, il ne peut être utilisé par nos bestioles que si elles ont à leur disposition de l'eau pour en dissoudre les cristaux. En hiver, l'eau leur manque et si, au printemps, le besoin ne s'en fait pas sentir, ce miel reste. Il en est de même dans le courant de l'été, où il est dédaigné, à moins que la famine ne sévisse! Ces cadres encombrent donc inutilement la ruche et trompent l'œil, l'automne, au sujet des provisions. J'ai en effet, entendu parler de colonies mortes de faim et de soif en hiver, à côté de cadres pleins de miel candi.

Désoperculer ces rayons, les passer un instant sous un robinet à eau, pour remplir les cellules disponibles et les rendre à la colonie. Les abeilles, ayant l'eau à leur disposition, auront vite fait de transporter ce miel à la bonne place.

Lors du nourrissement d'automne et de printemps, ces vieux rayons de miel, ainsi donnés, sont un stimulant à nul autre pareil!

Senarcens, juin 1916.

L. Linder-Chabanel.

N. B. — Par ce qui précède concernant la fécondité des reines et surtout des mâles, on peut juger de l'importance qu'aurait la création de *Stations de fécondations*.

Notre dévoué rédacteur, M. Schumacher, en avait émis l'idée, mais jusqu'à maintenant, cette heureuse proposition n'a pas trouvé l'accueil qu'elle mérite !

POUR EMPÊCHER LA PONTE DANS LES HAUSSES

Pour que les reines n'aillettent pas pondre dans les hausses, MM. Wenger frères recommandent l'emploi du zinc perforé (voir n° 6, page 139). J'avoue que l'emploi de ce zinc me répugne terriblement, car il doit bien contrarier les abeilles et leur abîmer les ailes. Il y a un moyen bien plus simple, qui a le grand avantage de ne rien coûter : c'est d'augmenter l'écartement des cadres afin que les abeilles soient forcées d'allonger démesurément les cellules; celles-ci étant devenues trop profondes, les reines n'y peuvent plus pondre. Au début, je donnais aux cadres des hausses le même écartement qu'à ceux du corps de ruche, et les reines allaient parfois y déposer des œufs de mâles, mais depuis que j'ai commencé à augmenter l'écartement, elles n'y vont plus. Si les rayons sont déjà bâtis, on les place dans les hausses en augmentant l'écartement, de sorte que, dans une ruche D.-B. de douze cadres, on ne mettra que onze, ou même dix cadres de hausse. Si les rayons ne sont pas encore bâtis, on leur donne l'écartement ordinaire, puis à mesure que les abeilles les bâtissent, on augmente de temps en temps l'écartement. Naturellement, pour faire de la place, on est obligé de retirer un ou deux cadres, mais l'apiculteur n'y perd rien. On peut aussi confectionner, pour les hausses, des cadres spéciaux, dont les bois auront une largeur de 35 à 40 mm. et même davantage.

Le Touvet (Isère), le 10 juin 1916.

Aug. Cordey.

(Réd.) Il est bien difficile d'empêcher la ponte dans les hausses. Chaque année, nous en avons dans nos meilleures colonies, malgré l'écartement des rayons. Cette année encore, nous n'avons mis au milieu de la hausse que des rayons ayant de 45 à 50 mm. ou plus d'épaisseur. Cela n'a pas embarrassé nos pondeuses; les ouvrières ont raccourci les cellules et le tour était joué; de superbes plaques de couvain d'ouvrières. Ce couvain éclos, les cellules ont été rallongées et remplies de miel.

Mais je crois que le dernier moyen préconisé par M. Cordey pourrait avoir du succès et je vais l'essayer; je demande au plus grand

nombre possible d'apiculteurs de faire cet essai et de bien vouloir en donner les résultats au *Bulletin*. Ce moyen-là serait bien plus avantageux et plus simple que le zinc perforé. Nous remercions encore M. Cordey de l'intérêt qu'il porte à notre petit journal.

NOUVELLES DES SECTIONS

Côte neuchâteloise.

La séance du 12 courant, au Landeron, séance copieusement arrosée de pluie, s'est très bien terminée chez notre très aimable amphitryon, qui nous a reçu aussi gracieusement que si ses ruches, fortes populations, mais sèches de vivres, avaient été en bonne situation.

Hélas ! parler du prix du miel et du contrôle de celui-ci était une ironie qui a provoqué le rire de tous, car nos ruches sont si pauvres de vivres qu'il n'a été question que de nourrir; fortes et faibles colonies. Pas une inscription de contrôle pour le moment, et le prix de la précieuse manne ne figurait au programme que comme consultation, attendu que c'est plus tard, s'il nous en vient, que le Comité de la Fédération cantonale prendra une décision que je m'empresse-rai de vous communiquer. Le mot d'ordre a été de tenir la dragée haute, étant donné le peu de récolte probable et le haut prix des sucre.

Aujourd'hui, nos amies ont pu sortir et revenir, ce qui n'a pas été le cas depuis longtemps; les abeilles sortaient et ne revenaient pas, le vent et le froid les retenant où elles tombaient.

C. Béguin.

La « Section des Alpes » a nommé président M. Ernest Læsser, instituteur à Clarens, en remplacement de M. Michaud, démissionnaire.

A PROPOS DE PIQURES

Le vrai remède trouvé et préconisé par mon vieil ami Prévost (voir *Bulletin*, page 75, année 1905) est tout simplement l'huile d'olive. De plus, je n'ai jamais vu nulle part, convenablement décrite, la manière convenable d'enlever un aiguillon, c'est pourtant si simple de casser avec l'ongle ou un couteau le canal par où pénètre le venin au lieu de saisir la poche à venin avec les doigts, ce qui a pour résultat de faire une bonne injection bien complète de tout le venin dans la plaie.

Ch. Bretagne.

CHASSE-ABEILLES

Nous avons reçu un nouveau modèle de chasse-abeilles, fabriqué par M. Heyraud, président de la Valaisanne, à Saint-Maurice. Le principe est le même, mais les lames métalliques sont remplacées par des lames-ressorts en celluloïd. L'appareil ne coûte que 40 centimes. La celluloïd ne risque pas d'être rongée par les abeilles ! De plus, elle ne se rouillera pas, mais son odeur, si elle en a, sera-t-elle sympathique aux abeilles ?

RÉPONSE A LA QUESTION N° 13

Confiture au miel. On peut préparer avec les framboises, fraises, groseilles, ainsi qu'avec les fruits à noyau et à pépins, d'excellentes confitures au miel.

La proportion de miel est d'une livre pour deux kilos de fruits. Mais la cuisson ne peut guère être complète qu'au bout de quatre heures.

QUESTION N° 14

Quel est le moment le plus favorable et le procédé le plus avantageux pour procéder à l'élimination de vieux cadres dans la chambre à couvain ? — Ce printemps, j'avais des cadres à éliminer dans plusieurs ruches; lorsque la température m'a permis de faire une visite générale, les vieux cadres que je devais éliminer étaient couverts de couvain; j'ai dû renoncer à les sortir et maintenant ils ont de la récolte. Dois-je placer dès maintenant ou plus tard les cadres destinés à être éliminés dans la partie extrême des ruches, pour pouvoir le printemps prochain les retirer plus facilement ?

X.

QUESTION N° 15

Permettez que je vous adresse une petite question pour le *Bulletin*. M. « Alpina » demande par quels signes extérieurs l'on reconnaît l'abeille italo-noire ?

QUESTION N° 16

Quels sont les caractères de la ruche Danzenbaker, que l'on préconise actuellement pour les transports à la montagne ?

Al. Drompt.

QUESTIONS 16 ET 17

J'ai onze ruches dont deux essaims. Les premiers jours de mai, j'ai mis la hausse à huit ruches où les abeilles travaillaient déjà avec

ardeur. Un fait qui ne m'était jamais arrivé, c'est que les deux ruches qui ont essaimé ont donné chacune un essaim secondaire au bout de seize jours et les deux sont rentrés dans la ruche mère peu de temps après leur sortie. Quel est l'apiculteur qui voudrait, par l'intermédiaire du *Bulletin*, m'en donner le motif ? Malgré que j'ai des rayons bien en ordre, je trouve beaucoup de couvain de mâles. Je le détruis en leur coupant la tête avec mon couteau à désoperculer. Est-ce un bon moyen ?

Quel est le plus pratique : mettre plusieurs hausses l'une sur l'autre ou enlever les rayons aussitôt operculés pour les remplacer par des rayons vides ?

Mme L. Chapuis.

QUESTION N° 18

Un apiculteur, possesseur d'une dizaine de fortes ruchées, ayant voulu extraire quelques cadres de hausses, a eu la désagréable surprise de trouver le miel cristallisé. Que faut-il faire en pareil cas ? Réponse avec détails précis à adresser au rédacteur, à Daillens.

A. D.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Joseph Cardinaux, à Châtel-Saint-Denis, le 12 juin 1916. — Je vous adresse ci-joint le tableau des pesées de ma ruche sur balance pour le mois de mai dernier.

Le résultat de ce mois, 12 kg. 600, est magnifique en comparaison avec celui des années précédentes : 1911 + 5 kg. 250; 1912 + 4 kg. 900; 1913 + 1 kg.; 1914 + 2 kg. 700. Il est égal à celui de 1915 + 12 kg. 200, quoique la fin du mois ait été bien plus mauvaise cette année (du 23 au 31 = — 1 kg. 200, alors qu'en 1915 = + 0 kg. 800).

Par contre, juin se présente dans de mauvaises conditions : Du 1^{er} au 10 = — 0 kg. 150, alors que la période correspondante pour 1915 a donné + 4 kg. 700. Pour comble de « malchance », s'il y a disette de miel, il y a en général surabondance d'essaims dans toute la région. On a beau faire réunion sur réunion, tuer reine sur reine, enlever cellules sur cellules, les meilleures colonies essaient au point que cela devient ennuyeux, le sucre étant à un prix si élevé.

Espérons que le beau temps viendra tout de même bientôt tout arranger.

M. G. Bonjour, à Chevalleyres, le 8 juin 1916. — N'ayant pu visiter sérieusement mes ruches ces jours, je regrette de ne pouvoir vous donner des renseignements sur la récolte du miel, mais avant-hier, 6 juin, j'en ai vu, après 7 heures du soir, qui, en fait de récolte,

prenaient de l'eau. Cela ne promet guère, que des essaims; j'en ai eu quatre, la troisième semaine de mai, qui ont été recueillis par des internés français, alors que j'étais absent.

M. Emile Duc, à Vucherens, le 7 juin 1916. — Nous avons eu quelques bonnes journées pendant la floraison des cerisiers et de la dent-de-lion. Les ruches fortes en ont profité pour remplir leurs hausses et les moyennes pour garnir un peu le corps de ruche. Les 3 et 4 mai, le fléau de la balance s'est élevé de façon réjouissante, pour revenir ensuite à des indications plus modestes du 5 au 18. Et ce fut tout.

La grande récolte débute mal; toujours des vents violents ou la pluie, et les fleurs passent. Si le temps ne s'améliore pas rapidement, nous manquerons la récolte sur l'esparcette, déjà à moitié fleurie. Il ne faut donc pas parler abondance pour le moment, car si la source devait être définitivement tarie, l'année serait médiocre. Toutefois, espérons encore. Dans certains ruchers, les essaims sortent nombreux; chez moi, jusqu'à ce jour, une seule souche a essaimé; mais ce n'est peut-être pas tout, après tant de mauvais jours, favorables aux préparatifs d'essaimage.

M. L^s Linder-Chabanel, à Senarcens, le 15 juin 1916. — Fait première révision le 9 avril. Bon hivernage. Trouvé colonie sur cinq ou six cadres de couvain, sauf une colonie orpheline réunie le même jour.

Courant avril : Développement réjouissant; mis les premières hausses le 26. Les dents-de-lion et les arbres fruitiers étant en pleine floraison, le 30 avril placé les secondes hausses.

Courant mai : L'espoir est au rucher, plusieurs colonies ont leurs hausses presque pleines.

Essaimage presque nul : un seul essaim sur treize ruchées !

Le temps abominable qu'il fait depuis environ trois semaines a empêché nos bestioles de profiter des esparcettes qui commencent à passer. Si le temps ne s'améliore pas, il n'y aura plus grand'chose à compter pour cette année ! C'est dommage, elle s'annonçait si bien !

M. L.-Fr. Berthouzoz, à Premploz, le 15 juin 1916. — Aujourd'hui, premier beau jour d'un mois qui est pour notre région, relativement à la récolte, à peu près l'unique planche de salut. Si la deuxième quinzaine ne répare pas les incartades de la première, nous serons, une nouvelle fois encore, logés à bien triste enseigne. Comment veut-on que la bascule accuse de fortes augmentations par un temps pareil. Le vent qui boit le nectar des fleurs et culbute les abeilles nous tient depuis plus d'un mois. Durant ces deux semaines, nous avons eu presque chaque jour des bourrasques de neige qui descendaient parfois jusqu'à 1300-1400 mètres. Les essaims — c'est à n'y

rien comprendre — paraissent se jouer de ce contretemps. J'en ai vus qui sortaient avant une pluie suivie d'une série de mauvais jours et qui auraient irrémédiablement péri sans le secours de l'apiculteur. Cette conduite déréglée, qui pourrait leur être fatale, ne serait-elle pas le résultat de la domesticité ? A l'état sauvage, me semble-t-il, les abeilles doivent être plus prévoyantes.

Henri Groux, Essert s. Champvent, 12 juin. — La « grande » récolte tire à sa fin. Grâce à cette série de mauvais jours nous voici au 12 juin et il n'y a eu dans ces onze premiers jours du dit mois que 2 kg. 500 d'augmentation, ce qui se fait en une demi-journée quand le temps est favorable. J'ai eu quatre essaims que je me vois forcé de nourrir, ce qui n'est pas réjouissant, puisque nous devrions être en pleine récolte. J'espère qu'il y en a d'autres mieux partagés que moi.

J. Mahon, Courfaivre, 1^{er} juin. — Les colonies sont très fortes en général; les hausses sont légères, mais bien occupées par les abeilles et le couvain. La floraison est magnifique et le temps à partir du 25 est déplorable au point de vue apicole. Aujourd'hui, 1^{er} juin, le temps semble se remettre au beau; espérons, sans trop y croire, que ce sera pour quelques bons jours. Quelques essaims ont fait leur apparition et tout porte à croire que l'on aura l'occasion d'en voir beaucoup plus qu'il ne serait à désirer.

B. Souvey, Bulle, 5 juin. — La ruche sur bascule a perdu 9 kg. 700 du 1^{er} octobre au 1^{er} avril. Pas d'augmentation en avril. L'hivernage a été bon, mais la consommation très abondante, et au 1^{er} avril j'ai dû commencer à nourrir. Les pertes ont été de deux colonies sur trente-sept. La récolte de mai a été bonne et si juin nous est favorable, on pourra se déclarer satisfait. L'essaimage paraît vouloir être abondant; j'ai déjà recueilli sept essaims.

Eug. Rithner, Outre-Vièze s. Monthey, le 31 mai 1916. — Malgré un temps défavorable pour la floraison des arbres fruitiers, les colonies se sont très bien développées; une grande partie des hausses ont dû être placées vers le 5 et le 10 mai à cause de la population, et en dépit de cela j'ai eu toutes les peines du monde à enrayer l'essaimage. Le 22 de ce mois j'ai placé la seconde hausse sur deux ruches, les premières étant en partie garnies de couvain; trois autres ruches dans les mêmes conditions ont essaimé.

Des apports de miel très sensibles du 20 au 25 nous réjouissaient, voilà que de nouveau la pluie et le froid viennent arrêter le zèle de nos bestioles, mais l'espérance nous reste.

Jules Comtat, Pregny, 20 juin. — L'an passé les apiculteurs se sont

plaints de la mauvaise récolte, mais cette année que vont-ils faire ? Depuis que j'ai des abeilles c'est la première fois que je n'ai pas une seule hausse pleine à ce moment. Sur vingt ruches les quatre meilleures ont dix cadres D.-T. pleins, puis le restant va en diminuant jusqu'à la plus mauvaise qui n'a pas 4 kg. de miel dans sa hausse. Je ne crois pas faire 10 kg. de moyenne, et des collègues qui ont visité mon rucher me disent que je suis privilégié, qu'ailleurs c'est encore plus mauvais.

Non, décidément cela ne pourra plus aller si en pleine récolte il faut déjà espérer sur la suivante. On peut encore comprendre une ou deux mauvaises récoltes, mais que cela devienne la coutume, alors non, je ne comprends plus.

OBSERVATIONS

Dans le numéro de février, M. Cordey parle de la pression des cellules sur l'abdomen de la reine; pour mon compte, je trouve que la cellule n'influence en aucune façon sur le sexe de l'œuf. Voici à ce sujet les remarques que j'ai faites pendant plusieurs années. Tous les printemps, je place un cadre de cire gaufrée dans le corps de ruche, afin de stimuler la ponte, et dans plusieurs colonies, le lendemain, j'ai examiné tous les cadres introduits et, malgré le peu de profondeur des cellules, je les ai vus aux trois quarts remplis d'œufs; ce qui prouverait que la pression par les cellules n'a pas lieu, puisque ces œufs ont donné naissance à des ouvrières.

D'autre part, j'aimerais que nos maîtres en apiculture soient disposés à faire les recherches dans l'ovaire de la mère abeille, afin de s'assurer de sa conformation et, après leurs recherches, nous donner le résultat de leurs opérations.

Ces expériences, je les ai faites sur quatre sortes d'insectes; seulement, j'aimerais savoir si le résultat scientifique se rapporte à mes recherches, forcément imparfaites, puisque je ne dispose pas des instruments de précision nécessaires, ni l'habileté de main qu'il faudrait.

Sur la mère abeille.

En 1914, j'avais une colonie tellement méchante qu'il m'était impossible de l'ouvrir sans être affreusement piqué. Je résolus de supprimer la mère et de la remplacer par une autre, dont les filles étaient plus pacifiques.

Par un beau jour, je réussis à saisir la reine et, à la place même où je l'avais prise, je déposai sa remplaçante; et, chose incroyable, les abeilles ne se sont pas aperçues de la substitution. Voici le moment

de vous dire que j'avais fort envie de connaître à fond la situation de l'ovaire. Cette reine était âgée de deux ans et dans la période de la plus grande ponte. Avec des ciseaux bien tranchants, je lui tranchai la tête, puis je commençai la dissection de l'abdomen et, anneant par anneau, j'arrivai jusqu'à l'ovaire; là, c'est le point difficile. Il ne faut pas brusquer les mouvements, les recherches sont à recommencer vu la fragilité de l'organe; et je pus me rendre compte que mes suppositions étaient plus ou moins fondées. Ce que le Créateur avait fait était bien fait.

Sur la mère guêpe.

C'est un insecte qui se reproduit annuellement par des jeunes mères fécondées l'année précédente; l'ovaire est conforme à celui de l'abeille, sa ponte atteint un millier d'œufs; le mâle est plus petit que la femelle, la tête est munie de fortes pinces et de deux sucoirs, qui lui servent à macérer les insectes qui constituent la nourriture de son couvain. Elles servent aussi à faire le « papier » qui sert pour la construction de son nid.

Le bourdon.

Pour mes expériences, je me suis procuré une bourdonnière. La femelle a l'ovaire conforme, seulement la ponte de l'insecte est toute différente; elle dépose 304 œufs à la même place, puis ils sont repartis en cellules après l'éclosion; la fécondation a lieu après la naissance des mâles et femelles. Sitôt fécondée, la femelle se terre comme la guêpe et reparaît au printemps pour former une nouvelle famille.

Mélepone ou abeille maçonne.

Cet insecte est de deux variétés, la *noire* et la *grise*. La ponte de l'insecte est très limitée, ne dépasse pas cent œufs; même conformation de l'ovaire que l'abeille. Elles font leurs nids avec du sable, que la femelle ramasse sur les chemins et qu'elle agglomère avec sa salive. La fécondation n'a lieu qu'à leur naissance l'année suivante.

Alfred Michaud.

P.-S. — J'ai lu avec plaisir la correspondance de M. Dadant, dans laquelle il fait mention que l'ovaire de la reine produit deux sortes d'œufs (mâle et femelle); cela se rapporte exactement aux recherches que j'ai faites, c'est-à-dire que les œufs de mâles naissent mâles et les ouvrières femelles, comme chez toutes les bêtes de la création.

Le dit.

UNE POIGNÉE DE RENSEIGNEMENTS

*Importance des rayons bâtis dans la production du miel d'extra-
ction.* — Après avoir observé avec soin des colonies à qui on avait

donné dans les hausses des feuilles de fondation, placées côte à côte avec d'autres ayant des rayons vides, j'ai trouvé que si les premières donnaient 75 livres de miel, les secondes en donnaient 100.

Celui qui se propose de produire du miel à extraire peut hardiment payer 1 fr. 50 chaque rayon bâti, et même plus cher encore, afin de remplir avec ces rayons la moitié au moins de ses hausses. Je ne conseille pas de mettre plus de deux ou trois feuilles de fondation dans une hausse de ruche à 12 cadres à la fois. Je conseille toutefois, si la hausse ne contient que des cadres avec des feuilles de fondation, de la placer pendant 24 ou 48 heures sous le nid à couvain avec une tôle perforée.

Ce que doivent se proposer les apiculteurs, c'est d'avoir leurs cadres de fondation *entièrement* construits *avant* la saison mellifère. Le meilleur moyen à employer pour cela, sans danger pour la colonie : Si c'est possible, mettez dans la hausse des rayons qui ont été construits à la fin de la saison d'été et qui ont passé l'hiver dans le laboratoire après avoir été convenablement soufrés.

A. N.

Soins à donner aux colonies bourdonneuses. — Une colonie orpheline et privée de couvain pendant quelques semaines est susceptible d'avoir des *ouvrières pondeuses*. Les abeilles affectionnent les ouvrières pondeuses comme de véritables mères.

Le rétablissement d'une colonie bourdonneuse présente de nombreux dangers et le plus simple serait de la mettre en bruisissement, par une journée chaude, et d'en balayer les abeilles bien gorgées de miel dans un lieu ensoleillé. Les chassées, ne retrouvant plus leur ruche enlevée, iront en suppliantes se faire accepter dans les colonies du voisinage.

Avec succès on peut encore se défaire d'une colonie bourdonneuse en la dispersant — abeilles et cadres — dans plusieurs autres colonies. Cette division est indispensable, autrement les abeilles bourdonneuses tueraient la mère de la colonie adoptive.

Pour déterminer l'élevage des mères chez une colonie bourdonneuse, il suffit de lui introduire, par une journée de travail actif, deux cadres de couvain de tout âge avec les jeunes abeilles adultes qui les recouvrent, que l'on emprunte à une forte ruchée, et de permettre de suite les deux colonies. Il y a dans cette manœuvre un véritable essaimage artificiel. D'une manière générale, une colonie bourdonneuse refusera toute cellule royale ou mère fécondée qu'on lui présentera. Absorbée qu'elle est à l'éducation exclusive des bourdons, totalement démoralisée, elle négligera même de s'élever une mère avec du jeune couvain d'ouvrières qu'on lui fournirait, elle transformera ce jeune couvain en mâles.

Un moyen d'introduction consiste à retirer de la colonie bourdonneuse les abeilles et les cadres centraux que l'on pose dans une ruche vide portée ailleurs. On rapproche les cadres latéraux — absolument dégarnis d'abeilles — et on y introduit un rayon de couvain éclosant et une cellule maternelle encagée. Tandis que les ouvrières pondeuses resteront à la ruche déplacée, la plupart des ouvrières retourneront à leur ancien emplacement et accepteront la cellule royale qu'on leur a fournie.

Si la ruchée bourdonneuse essayait de s'élever une mère sur son propre couvain de mâles, il suffirait de substituer à la larve de mâle une jeune larve d'ouvrière.

On peut réussir la réunion et l'acceptation d'une cellule maternelle ou d'une mère fécondée en asphyxiant la colonie bourdonneuse. Par ce moyen elle perd ses velléités antérieures.

Prévention de l'essaimage naturel par l'essaimage artificiel. — Par une journée de grande activité, de trois fortes colonies surpeuplées, retirer de chacune deux ou trois cadres de couvain avec les abeilles qu'ils portent, mais sans la reine. Les six ou neuf rayons ainsi enlevés seront groupés dans une ruche vide, puis on y ajoutera, pour prévenir tout accident, un rayon de jeune couvain placé au centre de l'assemblage et un autre rayon contenant miel et pollen. S'il y a lieu, on finira de remplir le cantonnement de la nouvelle ruchée par des cadres bâtis, et elle occupera l'emplacement d'une très forte colonie en prenant soin de la mettre préalablement en bruissement et de lui fournir immédiatement un magasin bâti.

Les vides créés par les rayons de couvain enlevés seront comblés, dans les trois colonies contributives, par des feuilles gaufrées.

Pour marquer les reines. — Dans un but d'étude il est bon de marquer les reines. Cette manœuvre consiste à tremper un pinceau fin dans de la colle forte et d'en imprégner la reine sur le dos du corselet; puis avec un deuxième pinceau que l'on trempe dans de la couleur en poudre, que l'on applique au même endroit. La colle retiendra la couleur et la reine sera longtemps reconnaissable. Il convient de choisir des couleurs très voyantes : rouge vif ou jaune écarlate.

A la même manœuvre on peut employer une couleur ou un vernis siccitifs. On rendra le marquage facile en immobilisant la reine sous un petit filet de gaze fine.

Pour guérir les aphtes, rougeurs et boutons du visage. — Appliquer sur les bobos, avec un tampon de coton, un peu de miel additionné d'alun pulvérisé finement.